

CORRECTION

DNB WASHINGTON 2017

HISTOIRE GEOGRAPHIE

3EM

2H 50 POINTS

Ce sujet d'histoire-géographie- EMC proposé au DNB de Washington était assez simple et ne présentait ni surprise ni piège. L'histoire portait sur le chapitre Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 alors que la géographie était un développement construit sur les espaces productifs. L'EMC, quant à elle, portait sur la laïcité.

EXERCICE 1

ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS (20 POINTS)

Histoire : Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques

Document. Tract du Mouvement démocratique féminin, diffusé à Paris en juin 1968

Depuis le début du mois de mai 1968, les étudiants manifestent contre le gouvernement du Président de Gaulle.

Etudiante,

Tu as été sur les barricades, la police t'a chargée et matraquée comme les étudiants, tes camarades.

Tu participes aux discussions, aux travaux des commissions, aux grandes manifestations populaires. Des lycées de filles, des instituts féminins ont parfois entraîné les autres établissements et, parmi les dix millions de grévistes, les travailleuses tiennent aussi leur place.

Or, au cours de ces journées décisives, soit dans les grands rassemblements, soit à la radio ou à la télévision, aucune femme n'est apparue comme porte-parole. Dans les pourparlers entre syndicats, patronat et gouvernement, nul n'a réclamé formellement l'égalité de rémunération entre travailleuses et travailleurs, nul n'a envisagé la création de services collectifs et de crèches pour soulager les femmes de leur double journée de travail.

Dans l'immense débat qui s'est instauré à travers le pays, dans la grande remise en cause des structures et des valeurs, aucune voix de s'élève pour déclarer que le changement des rapports entre les hommes implique aussi le changement des rapports entre les hommes et femmes. Les étudiants et les jeunes veulent une morale identique pour les filles et les garçons. C'est un aspect du changement. Ce n'est qu'un aspect. [...] Il faut que la société qui va se construire soit l'œuvre des femmes aussi bien que des hommes, qu'elle donne à toutes les femmes des chances égales à celles des hommes.

Si tu es d'accord là-dessus qu'es-tu disposée à faire ? Viens en discuter avec nous.

Source : Fauré C, *Mai 68. Jour et nuit*, Gallimard, Collection Découvertes n°350, Série Histoire, 2008, p. 118

QUESTIONS

1. Quelle est la nature de ce document ? A qui est-il destiné ? (2 points)

Ce document est un tract du Mouvement démocratique chrétien destiné aux jeunes femmes, particulièrement les étudiantes.

2. Relevez au moins deux inégalités hommes-femmes mentionnées dans le document. (4 points)

Dans le document, deux inégalités hommes-femmes sont visibles : des inégalités politiques « aucune femme n'est apparue comme porte-parole » mais également des inégalités économiques « nul n'a réclamé formellement l'égalité de rémunération entre travailleuses et travailleurs » et des inégalités sociales « nul n'a envisagé la création de services collectifs et de crèches pour soulager les femmes de leur double journée de travail ».

3. Quels éléments du texte montrent l'engagement politique et syndical des femmes au moment des événements de mai 1968 ? (5 points)

Les femmes se sont engagées syndicalement car elles participent aux grèves et aux manifestations (« tu as été sur les barricades » « tu participes [...] aux grandes manifestations populaires »). Le texte affirme ainsi que des jeunes femmes ont entraîné d'autres personnes à faire la grève. Par ailleurs, elles sont engagées politiquement également car elles participent aux discussions et aux débats (« dans la grande remise en cause des structures et des valeurs » « tu participes aux discussions »).

4. Quel droit politique a été acquis par les femmes avant 1968 et n'est pas mentionné dans le texte ? (3 points)

Les femmes ont obtenu le droit de vote en 1944.

5. En vous appuyant sur vos connaissances, proposez trois exemples d'évolutions qui ont changé la situation des femmes depuis 1968. (6 points)

La situation des femmes a changé depuis 1968 : elles ont l'exercice de l'autorité parentale depuis 1970 (elle a remplacé dans le droit français la puissance paternelle), elles ont le droit de faire pratiquer une interruption volontaire de grossesse (IVG) à partir de 1974. Par ailleurs, le divorce peut être donné par consentement mutuel depuis 1975. En 2000, la loi sur la Parité oblige un égal accès des hommes et des femmes notamment dans le domaine politique.

EXERCICE 2

MAITRISER DIFFERENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET UTILISER DES REPERES GEOGRAPHIQUES (20 POINTS)

Géographie : Les espaces productifs et leurs évolutions

Rédigez un texte structuré d'une vingtaine de lignes décrivant les transformations d'un espace productif français pour s'adapter à la mondialisation (cet espace peut être un espace productif agricole OU un espace productif industriel OU un espace productif touristique OU un espace

productif d'affaires. Vous pourrez vous appuyer éventuellement sur un exemple étudié en classe.

CONSEILS : Il faut bien suivre la méthodologie du développement construit :

- Introduction
- Plusieurs paragraphes, chaque paragraphe a une idée phare
- Conclusion

- L'introduction doit rappeler les termes du sujet.
- Il faut faire des phrases en utilisant une syntaxe correcte et un vocabulaire précis.
- Attention à bien respecter le sujet : il impose de choisir UN type d'espace productif.

L'introduction rappelle les termes du sujet : l'espace choisi (agricole, industriel, touristique ou productif d'affaires) subit des transformations pour s'adapter à la mondialisation.

Plan pour l'espace productif agricole

- I. La France, une puissance agricole moderne
 - 1^{ère} puissance agricole européenne, 5^e exportateur mondial
 - Modernisation des activités (irrigation, intrants)

II. Une spécialisation des espaces

- Spécialisation avec des cultures intensives, de l'élevage intensif, des cultures tropicales et spécialisées
- Bien intégrées dans la mondialisation, grâce aux ports + filière agroalimentaire

III. Le développement de l'agriculture durable

- Problème de cette agriculture : conséquences nocives sur l'environnement
- Agriculture biologique ou raisonnée. Mais encore faible part

Plan pour l'espace productif industriel

I. Une puissance industrielle en recomposition

- Puissance industrielle
- Mais concurrence des pays émergence + mondialisation : désindustrialisation + délocalisation

II. Une redistribution des activités industrielles

- Anciennes régions industrielles en reconversion (Nord et Est du pays, extraction de matières premières)

- Régions industrielles dynamiques vers les littoraux du fait de la mondialisation des échanges. Naissance de grandes ZIP
- Régions industrielles dynamiques vers les métropoles: accueil de technopôles dynamiques, regroupant les lieux de production et les centres de recherche (pôle de compétitivité).

Plan pour l'espace productif touristique

I. La première destination touristique

- Paris principal pôle touristique mondial. Tourisme urbain / d'affaires
- D'autres formes de tourisme: tourisme vert, tourisme balnéaire, tourisme de sports d'hiver

II. La mutation des espaces touristiques

- De nouveaux espaces touristiques apparaissent: friches industrielles réhabilitées (par ex musées).
- Tourisme nécessite des aménagements particuliers pour accueillir les populations

Plan pour l'espace productif d'affaires

I. Les services dominent l'économie française

- Secteur tertiaire = 75% de la population active

- Activités utiles aux entreprises et aux personnes, permettent une amélioration des conditions de vie

II. La spécialisation des activités de services

- Paris = domination du territoire national
- Grandes métropoles accueillent principalement les activités dites d'affaires. Accueil de centres de recherche et des universités
- Mais également près des axes de communication et des aéroports.

EXERCICE 3

MOBILISER DES COMPETENCES RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (10 POINTS)

Les principes de la laïcité en France

Document 1. Affiche défendant le principe de la laïcité (affiche récompensée par le Prix de la laïcité de la République française en 2015).



Document 2. Charte de la laïcité à l'École (2013)

Article 1 La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens.

Article 2 La République laïque organise la séparation des religions et de l'Etat. L'Etat est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'Etat.

Article 14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

QUESTIONS

1. Montrez que l’affiche et la Charte de la laïcité défendent la liberté d’avoir ou non une religion en France.

L’affiche et la Charte de la laïcité défendent la liberté d’avoir ou non une religion en France. L’affiche rappelle l’existence d’un grand nombre de religion, mais aussi de l’athéisme, tandis que la Charte rappelle que « l’Etat est neutre à l’égard des convictions religieuses ou spirituelles ». Par ailleurs, elle précise que les signes religieux ostensibles sont interdits.

2. Expliquez ce que signifie dans le document 2, l’expression « séparation des religions et de l’Etat ».

L’expression « séparation des religions et de l’Etat » signifie que l’Etat est neutre en matière de religion. Il ne favorise aucune religion, ni n’en subventionne aucune.

3. En début d’année, pour se présenter chacun leur tour durant l’heure de vie de classe de leur collège public, Sophie, Etienne, Manuella, Yves, Tanguy, Ismaël, Théo et Dounia doivent réaliser un portrait qui sera affiché dans la salle de cours. Ils se demandent s’ils

peuvent se présenter en classe en évoquant leur religion. Quelles réponses proposent les documents 1 et 2 ?

Les documents montrent qu'avoir une religion ou non fait partie de l'identité de chaque personne. Cependant, l'école est laïque et les enfants ne doivent pas manifester ostensiblement leur appartenance religieuse.